

DOSSIER D'INFORMATION 2020-2021

CLAVIERS ET INSTRUMENTS POLYPHONIQUES



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis d'envoyer ou déposer les pièces à fournir au CRD.

Date limite de dépôt des dossiers complets (nouveaux élèves) :

Mercredi 26 août 2020

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

PIANO

Enseignants : Mme Hélène de SAINTE PREUVE, Mme Mami KINO, M. Cédric BOYER, M. Tristan LOFFICIAL

Test d'admission¹ (voir au verso) pour les élèves ayant déjà travaillé le piano :

Mercredi 9 septembre 2020 à partir 10h00

Les élèves n'ayant jamais travaillé le piano pourront suivre à l'essai une année d'initiation, dans la limite des places disponibles, s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Avoir été admis au minimum en cycle I-2^{ème} année de formation musicale et selon les résultats en lecture clé de sol, clé de fa et en rythme
- Age moyen d'entrée en initiation : 8 ans.

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² (voir au verso) :

Vendredi 11 septembre 2020 de 17h00 à 19h00

PERCUSSION

Enseignant : M. Alban ANSELME

Test d'admission¹ (voir au verso) (y compris pour les débutants) :

Mardi 8 septembre 2020 à partir de 17h00

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² (voir au verso)

Mardi 8 septembre 2020 de 19h00 à 20h00

GUITARE

Enseignante : Mme Catherine VERVAECKE

Test d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Samedi 5 septembre 2020 à partir de 15h00

Constitution du planning des cours pour tous les élèves²

Samedi 5 septembre 2020 de 16h00 à 17h00

MUSIQUE DE CHAMBRE

obligatoire en cycle spécialisé, facultative en cycle III pour les élèves déjà dans un ensemble.

Enseignante : Mme Annabelle BREY

Constitution du planning des cours pour tous les élèves

Samedi 5 septembre 2020 de 14h00 à 17h00

Les cursus d'études figurent dans le livret d'accueil du Conservatoire

Précisions importantes

Les élèves candidats **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera s'ils sont autorisés à se présenter à l'examen d'entrée dans ces cycles³.

Les candidats pour les 3^{èmes} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur avant la reprise des cours pour envisager leur projet d'étude.

¹ PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution de préférence de mémoire d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et cycle II : 5mn maximum, cycles III et spécialisé : 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour les élèves n'ayant jamais pratiqué la percussion ou la guitare, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les examens d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale.

² PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant 2 jours différents et correspondant au planning du professeur.** Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³ Les concours d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Samedi 17 octobre 2020

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020**